

<http://pierrealainmillet.fr/Premier-bilan-du-diagnostic-679>



Premier bilan du diagnostic punaises du Couloud

- Logement - SACOVIV -

Date de mise en ligne : dimanche 30 novembre 2014

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Le diagnostic systématique des appartements du Couloud a été effectué et confirme ce que je craignais, une infestation forte et qui met en péril l'ensemble de la résidence si on ne l'arrête pas. Au total, ce sont 11% des appartements visités qui sont infestés. L'action encourue est donc essentielle et je remercie les locataires qui ont accepté après discussion la mise en œuvre du plan d'action décidé par le conseil d'administration de la SACOVIV.

Mais les résultats permettent de mieux comprendre cette infestation pour mieux la combattre, car elle n'est pas uniforme. 13 allées (60%) ne sont pas touchées, mais l'infestation concerne 27% des appartements, plus d'un sur quatre, dans les allées qui sont touchées.

Au total, 206 appartements sur 260 (79%) des appartements ont été contrôlés, mais il y a 11 refus (4%) de laisser entrer l'entreprise, ce qui pose un problème important dans le cadre d'une politique globale du bailleur, et 43 appartements (17%) où un rendez-vous n'a pu être organisé. Une action publique globale sur un parc social demande des moyens significatifs pour organiser une relation aux locataires dans des contextes de précarité, de nombreuses personnes travaillant avec des horaires décalés, en soirée.

Au total, ce sont donc 54 appartements qui n'ont pu être visités dont 11 refus. Il est donc possible que d'autres cas d'infestations existent et j'écrirai personnellement à chaque locataire non visité pour lui expliquer de nouveau l'importance de cette démarche.

Dans 13 allées sur 22, aucune infestation n'a été constatée, même s'il reste dans ces allées 35 appartements non visités, dont 8 refus.

Mais 5 allées concentrent l'infestation avec plus de deux appartements infestés. Elles représentent 75% de l'infestation, ce qui semble confirmer qu'il y a bien propagation de proximité dans une allée. Cela confirme aussi l'importance d'un traitement rigoureux de tous les déchets et encombrants potentiellement infestés, qui reste un des modes de propagation, avec le déplacement nocturne des punaises à la recherche de corps humain. Dans ces allées, c'est un peu plus d'un tiers des appartements (36%) qui sont touchés, c'est donc bien un problème collectif qui justifie l'action du bailleur.

Comme on l'avait constaté dans les discussions, l'infestation se concentre dans le « U » avec 25 cas sur 28, ce qui confirme encore l'existence d'une propagation « de proximité ».

Au total, cette action donne à la SACOVIV une bonne connaissance de l'infestation et permettra donc d'organiser de manière rigoureuse le travail de traitement pour éradiquer au plus vite cet insecte.

Reste à suivre les traitements engagés dont on ne peut savoir combien de passages ils nécessiteront, et donc combien de temps.

Je sais que c'est une épreuve pour les locataires concernés, mais je crois que le plan d'action mis en place leur apporte une réponse positive pour sortir de cette situation. Reste la question des matelas, meubles, vêtements qu'il faut changer. J'ai évoqué ce sujet avec l'adjointe aux affaires sociales pour que les personnes qui le souhaitent puissent solliciter une aide.

Mais il y a sans doute besoin aussi d'une action de solidarité, pourquoi pas en lien avec le secours populaire, Emmaus ou d'autres, pour aider le maximum de familles à renouveler les biens nécessaires sans se retrouver infesté par des biens d'occasion non vérifiés ?